

# BADGEAGE : STOP À LA GESTION KAFKAÏENNE !



scsi-pn.fr

avril 2021



À la demande du SCIS, Marie-Hélène Justo, DRCPN adjointe, assistée de la mission temps de travail, a rencontré les OS représentatives du corps de commandement le 8 avril. Il s'agissait de faire remonter les nombreux dysfonctionnements techniques du système de badgeage et la nécessité pour les officiers de pouvoir gérer eux-mêmes en autonomie leur temps de travail comme cela était initialement annoncé.

## DE TROP NOMBREUSES DIFFICULTÉS DANS LES SERVICES

La situation est très variable d'un département et d'un service à l'autre. Nous sommes revenus notamment sur les principales problématiques rencontrées par les officiers :

- Vacances de nuit où le badgeage à cheval sur deux jours calendaires n'est pas assimilé et génère des débits qui ne correspondent pas aux horaires effectués ;
- Écrêtage en fin de mois des heures de débit/crédit et RCB (RCBH/RCH sur Geonet et Geopol) qui n'ont pu être posés alors que les compteurs ne sont pas mis à jour en temps réel, ne permettant pas concrètement de variabilité ;
- Gestion de Geopol souvent confiée à des personnels administratifs non formés et/ou peu disponibles pour effectuer les rectifications demandées ;
- Absence de tutoriel simple et de glossaire pour les collègues ainsi que de fiches réflexes pour les gestionnaires et valideurs.

Pour le SCIS, c'est bien la confiance *a priori* qui doit prévaloir avec une gestion autonome par chaque officier de l'enregistrement de son temps de travail. Cela n'exclut bien sûr pas un contrôle ponctuel *a posteriori* par l'autorité hiérarchique mais celui-ci ne peut plus prendre la forme d'une validation systématique de la moindre action de badgeage.

## UNE NOUVELLE INSTRUCTION EN PRÉPARATION

La DRCPN devrait diffuser ce mois-ci une nouvelle note à l'ensemble des DISA pour préciser le fonctionnement du dispositif des horaires variables. Elle sera accompagnée d'une foire aux questions.

Les anomalies générées par la pause méridienne pourraient être levées mais avec toujours 4 badgeages par jour nécessaires, sauf en cas de journée continue. La problématique des vacances de nuit est prise en compte par la dernière version de Geopol déjà disponible (3.83) qui doit être installée et correctement paramétrée sur l'ensemble des bases du logiciel.

Faute de modification en profondeur de l'outil Geopol (coûts humains et financiers que l'administration ne souhaite pas assumer), nous avons demandé la **conservation systématique des RCB durant un an**, sans démarche de la part de l'agent concerné, afin qu'ils puissent véritablement être posés. Plus aucun RCB ne doit être perdu du fait de problèmes techniques ou du délai contraignant d'un mois ! De même, nous souhaitons que cette instruction entérine le principe d'une **validation automatique des horaires indiqués dans les badgeages a posteriori**. Ces deux points sont soumis à l'arbitrage de la DGPN.

Le logiciel **GesTT** (gestion du temps de travail) remplacera Geopol et sera théoriquement déployé dès le 1er janvier 2022. Plus ergonomique, il est conçu pour faciliter la saisie par chaque agent de ses horaires de travail.